

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formations pour les PME belges : Le devoir de vigilance comme outil de gestion des risques

L'Institut fédéral pour le Développement durable (IFDD) et le Ministre fédéral en charge du Développement durable souhaitent doter les PME des outils et connaissances nécessaires pour leur permettre d'anticiper les risques sociaux, environnementaux et financiers présents dans leurs chaînes de valeur. En collaboration avec CAP Conseil et Möbius, **l'IFDD lance une série de formations dans toute la Belgique** afin de sensibiliser et d'accompagner concrètement les entreprises face à ces nouveaux enjeux.



Anticiper aujourd'hui pour rester compétitif demain

Le devoir de vigilance et les exigences ESG ne sont plus uniquement des questions réglementaires. Ils deviennent des critères d'accès aux marchés, aux financements et aux appels d'offres.

« Le devoir de vigilance ne doit pas être perçu comme une contrainte administrative supplémentaire. C'est un **outil stratégique pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement, renforcer la résilience et consolider la confiance des partenaires économiques** », explique Hamida Idrissi, experte en responsabilité sociétale à l'IFDD. « Dans un monde où les critères ESG deviennent des standards d'accès au marché, anticiper vaut mieux que subir. L'IFDD, pionnier dans l'établissement d'un cadre national d'appui pour la mise en œuvre du devoir de vigilance, a notamment développé un outil simple et opérationnel pour accompagner les PME dans cette démarche : la [Due Diligence Toolbox](#), spécifiquement conçue pour les petites et moyennes entreprises »

Pour les PME wallonnes, bruxelloises et flamandes, l'enjeu est stratégique : anticiper, structurer et sécuriser leur chaîne de valeur afin de renforcer leur résilience et leur compétitivité.



Jean-Luc Crucke
Ministre de la Mobilité,
du Climat et de la Transition énergétique,
chargé du développement durable

« Le devoir de vigilance est bien plus qu'une responsabilité : c'est une opportunité de renforcer sa compétitivité dans un monde en constante évolution. En tant que Ministre fédéral en charge du Développement durable, je souhaite, à travers ce programme de formation, donner aux PME les moyens concrets d'agir pour mieux maîtriser les risques tout au long de leurs chaînes de valeur. C'est une condition essentielle pour concilier compétitivité, responsabilité et durabilité. »

Devoir de vigilance : un enjeu stratégique majeur pour les PME belges

Le devoir de vigilance n'est plus un sujet réservé aux multinationales. Les risques sociaux, environnementaux et financiers dans la chaîne de valeur des PME peuvent prendre plusieurs formes : rupture brutale d'approvisionnement, dépendance à un fournisseur unique, pratiques sociales non conformes chez des sous-traitants, vulnérabilité face aux chocs géopolitiques, non-conformité réglementaire, atteinte à la réputation, nouvelles exigences des clients... Dans un contexte international instable, ces vulnérabilités peuvent avoir des conséquences financières immédiates.

Entre les nouvelles exigences européennes (CSDDD, CSRD), la pression croissante des marchés et la transformation rapide des chaînes d'approvisionnement mondiales, les PME belges se retrouvent en première ligne face à ce paysage économique en constante évolution. Même lorsqu'elles ne sont pas directement soumises aux obligations réglementaires, elles sont impactées en tant que fournisseurs, sous-traitants ou partenaires commerciaux d'entreprises plus grandes. Les attentes en matière de transparence, de gestion proactive des risques ESG, de vigilance en matière de respect des droits humains, d'impacts environnementaux, de traçabilité des fournisseurs... se diffusent désormais à l'ensemble du tissu économique.

Formations gratuites dans toute la Belgique

Pour permettre aux PME d'appréhender ces enjeux, de se familiariser avec le devoir de vigilance et surtout leur donner des clés concrètes pour anticiper les risques et sécuriser leurs activités, l'IFDD, en collaboration avec CAP Conseil et Möbius, lance une série de **formations gratuites disséminées sur l'ensemble du territoire belge**.

Au total, pas moins de 33 sessions d'une demi-journée sont organisées en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles, entre la mi-avril et fin juin.

Avec la [Due Diligence Toolbox](#) et ce programme de formations, l'IFDD et le Ministre en charge du développement durable affirment leur volonté d'accompagner concrètement les entreprises belges dans cette transition.

Plus d'infos : [Formations gratuites pour les PME : agissez de manière ciblée face aux risques liés à la durabilité dans votre chaîne de valeur](#)

À propos de l'IFDD

L'Institut fédéral pour le Développement durable coordonne et promeut la politique fédérale de développement durable en Belgique. Il agit comme plateforme d'expertise, d'information et de sensibilisation auprès des pouvoirs publics, des entreprises et de la société civile.

Contact presse

Emeline Huvelle

Porte-Parole – emeline.huvelle@crucke.fed.be - +32493193968